



## CONCEPTION, ELABORATION ET PRESENTATION DU MEMOIRE OU DE LA THESE EN PHILOSOPHIE

### PRINCIPALES ETAPES A OBSERVER

*Synthèse du cours du Prof. Emile Kenmogne*

A partir du moment où le choix est déjà porté sur un auteur et une œuvre, les principales étapes à suivre sont les suivantes :

**1- Lecture d'imprégnation.** C'est une lecture rapide pour s'imprégner ou augurer du contenu thématique de l'œuvre choisie, du vocabulaire et des thèmes de son auteur.

**2- Recherche du thème du travail scientifique.** A ce niveau, l'étudiant s'inspire de la lecture d'imprégnation pour proposer au professeur trois thèmes différents formulés de telle sorte qu'ils contiennent la (les) notion (s) dont l'étude l'intéresse chez cet auteur.

En Master, la formulation du sujet doit comprendre, sauf dérogation accordée par le directeur :

- Le thème à étudier ;
- Le titre de l'œuvre avec son année de première parution ;
- Le nom de l'auteur de l'œuvre.

**3- Discussion sur le choix du sujet avec le directeur de la recherche.** Les trois sujets proposés par l'étudiant doivent faire l'objet d'une rencontre avec le directeur au terme de laquelle un sujet peut être retenu et reformulé avec le consentement *nécessaire* de l'étudiant.

**4- Lecture d'investigation.** Dès l'accord sur le sujet entre l'étudiant et le directeur, l'étudiant se met à relire de façon plus méthodique l'œuvre retenue, d'une lecture d'investigation, à travers laquelle il recherche les arguments, les citations, les thèses et les points de vue de l'auteur et d'autres auteurs sur le thème de son travail.

Le directeur peut requérir les notes et les fiches de cette lecture d'investigation ; à savoir qu'il existe des fiches bibliographiques (lecture d'imprégnation) et les fiches thématiques (lecture d'investigation).

**5- Problématique et problème de la recherche.** Après la lecture d'investigation, l'étudiant doit pouvoir montrer l'aspect de l'œuvre qui le préoccupe ainsi que les questions qu'il se pose concernant cet aspect. En ramenant ces interrogations à son thème de recherche, il doit formuler un problème philosophique à partir d'une problématique. La problématisation obéit à la même démarche qu'en dissertation philosophique (Voir Emile Kenmogne, *Comprendre la philosophie. Accent sur les méthodologies*, Poitiers, EPHI, 2011, pp. 213 s)

**6- Le plan du travail et la bibliographie.** La problématique et le problème de l'étudiant doivent être soumis à l'appréciation du professeur et c'est avec son accord ou son approbation que l'étudiant peut concevoir un plan du travail ainsi qu'une bibliographie provisoire de la recherche.

Le *plan squelettique primordial* indique la charpente et la cohérence d'ensemble du travail ; il doit être approuvé en vue d'un *plan commenté* qui fixe les orientations thématiques provisoires de la rédaction. Le plan final n'est connu qu'au terme de la rédaction, quand l'ensemble se tient logiquement, en traitant *le sujet, tout le sujet et seulement le sujet*.

**7- La rédaction du travail.** Avant de commencer la rédaction de son travail, l'étudiant doit faire approuver son plan et sa bibliographie par le professeur qui est susceptible d'y apporter, à tout moment, des modifications, en expliquant leur pertinence. Ces précautions, bien prises, évitent à l'étudiant de rédiger des pages nombreuses qui seront par la suite rejetées.

**8- Le dépôt du travail.** Le dépôt du travail de l'étudiant auprès de l'administration est soumis à une autorisation préalable du directeur de la recherche.

En résumé, le travail scientifique à l'université est une aventure heuristique d'un étudiant encadré par un enseignant qui jouit d'une crédibilité et d'une expérience avérées. Son rôle consiste à former l'étudiant à la *démarche méthodique* et non aux conclusions auxquelles il doit aboutir. L'étudiant demeure libre et responsable du contenu de son travail.



## ETAPES DE LA REDACTION ET DE LA PRESENTATION DU TRAVAIL DE RECHERCHE

### *Synthèse du cours du Prof. Emile Kenmogne*

La rédaction du travail de recherche se libère progressivement ; c'est-à-dire qu'elle doit passer par plusieurs étapes ou documents approuvés par le directeur de thèse ou de mémoire.

Ces étapes peuvent se présenter au directeur ainsi qu'il suit:

#### **Document 0 de la rédaction ou Argument**

Il est constitué du sujet de recherche dérivant de l'accord entre le chercheur et l'encadreur de la recherche, et d'une orientation succincte de ladite recherche qui en constitue l'argument (intérêt de la question et motivations du chercheur).

Il doit tenir en un maximum de deux pages.

#### **Document 1 de la rédaction ou Projet**

Il comprend :

- une introduction provisoire faisant clairement ressortir l'intérêt de la recherche, sa problématique et son problème, et assortie de la démarche ou d'un plan compréhensif pour résoudre le problème que pose le sujet de la thèse ou du mémoire ;
- une idée provisoire pour la conclusion ;
- une bibliographie élémentaire.

Ce document de base ne devrait pas dépasser quatre (04) pages.

#### **Document 2 ou Plan squelettique**

Le document 2 comprend

- un élargissement du document 1, notamment l'agrandissement de l'introduction et la transformation du plan compréhensif en un plan extensif squelettique qui présente les parties du travail et ses chapitres en veillant à leur cohérence logique et progressive.
- une idée provisoire pour la conclusion ;
- une bibliographie consolidée à au moins 50%.

Document de conception, il doit demeurer synthétique et couvrir 10 à 12 pages environ.

#### **Document 3 ou Plan squelettique détaillé**

Ce document doit comprendre :

- l'approbation du document 2 par l'encadreur de la recherche ;
- une introduction consolidée à au moins 70% ;
- le déploiement du plan squelettique en plan détaillé des sections et sous sections dans les chapitres ;

#### **Document 4 ou Plan commenté**

Il comprend

- une introduction consolidée à au moins 80% ;
- le commentaire succinct de toutes les entrées du plan détaillé ;
- l'indexation des ressources théoriques, des références et des auteurs pour chaque section ;
- les idées transitoires entre les parties, les chapitres, les sections ;
- une idée provisoire consolidée à 80% pour la conclusion ;
- une bibliographie consolidée à au moins 90%.

Ce document 4 est la dernière étape de la conception, il peut couvrir jusqu'à 30 pages environ.

#### **Document 5 ou Rédaction de la première partie**

Il présente :

- une introduction consolidée à au moins 80% ;
- le plan squelettique détaillé ;
- la rédaction ou composition de la première partie suivant le plan détaillé commenté

#### **Document 5 ou Rédaction des parties I et II**

Il présente :

- une introduction consolidée à au moins 80% ;
- le plan squelettique détaillé ;
- la rédaction ou composition des deux premières parties suivant le plan détaillé commenté

#### **Document 6 ou Première mouture du travail de recherche**

Il présente :

- une introduction achevée ;
- la rédaction ou composition des trois parties suivant le plan détaillé commenté ;
- une conclusion achevée ;
- une bibliographie achevée ;
- le plan squelettique détaillé transformé en table des matières ;

**La monture finale** du travail de thèse ou de mémoire est une relecture et un affinement du Document 6 ; il doit respecter les exigences et les convenances des institutions universitaires qui ne sont pas exactement les mêmes partout.